

Image not found or type unknown



Païement des réparations suite à un dégât des eaux

Par **maud**, le **16/11/2011** à **13:35**

Bonjour, Suite à un dégât des eaux survenu dans ma cuisine causé par mon voisin du dessus; ma propriétaire a fait venir un électricien qui a remis en fonction l'électricité de mon appartement. Elle veut désormais que je la rembourse de la facture que lui a envoyé l'électricien. Que dois-je faire? Est-ce à moi de payer ces réparations? merci d'avance pour la réponse

Par **corimaa**, le **16/11/2011** à **15:26**

Avez vous, vous et votre voisin, informé les assurances habitations de ce dégats des eaux. Car ce sont les assurances qui prennent en charge les reparations du à ce genre de degat